

Le Bulletin

d'HOA TRANG - FLEUR BLANCHE
ASSOCIATION LOI 1901 8, PLACE DES TOURNESOLS - 54840 GONDREVILLE

N° 14

Novembre 1998

BEAUCOUP DE BRAS FONT PLUS QU'UN ESPRIT SEUL

Le mot du président



A.P.P.O.

Derrière ce sigle "Association de Parents par Pays D'origine" se dessine une charte et pour notre association une nouvelle et importante étape. En effet, en conseil d'administration nous avons décidé de signer cette charte. Vous la trouverez en dernière page de ce bulletin. Elle clarifie et détaille le point n° 1 de nos statuts. C'est une bonne chose. Autre point très positif, la distinction entre une œuvre d'adoption et une A.P.P.O. est maintenant clairement établie. Nous sommes une A.P.P.O. et non une œuvre. Ce texte fixe ce que nous pouvons faire et ne pas faire. La M.A.I., que tout le monde connaît, voit d'un bon œil la création de cette charte et la définition du terme d'A.P.P.O.

Monsieur CASTEX, directeur de la M.A.I., a exprimé sa satisfaction sur la qualité de la charte et sur les principes qu'elle développe. Vous pouvez faire largement état de l'adhésion de notre association à cette charte.

Je suis très reconnaissant à tous les parents, responsables d'autres associations, qui ont élaboré cette charte. C'est un important travail qui nous est bien utile. Nous aurons l'occasion d'en débattre à la prochaine Assemblée Générale fin février 1999. Nous débattrons aussi des initiatives que les adhérents peuvent prendre ici ou là.

Deux certitudes cependant : nous avons besoin d'argent pour réaliser des projets humanitaires; nous avons besoin de compétences médicales ou autres pour mener à bien des actions comme la mission du professeur STRICKER. Toutes les idées qui peuvent donc nous apporter des fonds et sensibiliser des tiers à nos projets et réalisations humanitaires sont les bienvenues.

A la rentrée je titrais mon éditorial "On a gagné". Chaque fois que je parle des projets de notre association, mes interlocuteurs nous félicitent pour les actions mises en œuvre et pour l'esprit dans lequel nous travaillons. A votre tour, parlez de HOA TRANG - FLEUR BLANCHE. Nous pouvons être fiers de nos initiatives.

Patrice VIEL

La Charte des A.P.P.O.

Par décision prise en Conseil d'Administration du 11 octobre 1998, FLEUR BLANCHE s'apprête à adhérer à l'Association de Parents par Pays d'origine (A.P.P.O.). Par cet démarche, notre association s'engage sur une charte qui énonce un certain nombre de «principes communs» partagés par toutes les associations signataires. Celles-ci, neutres dans les domaines philosophique, religieux et politique, sont par ailleurs indépendantes des pouvoirs publics, des œuvres agréées d'adoption et de tout organisme quel qu'il soit. S'interdisant toute activité d'intermédiaire d'adoption, les associations signataires s'engagent toutefois à défendre l'adoption internationale, défendre les principes ayant présidé à la ratification de la convention de la Haye, dialoguer avec les autorités françaises, dialoguer avec les autorités du pays d'origine, lutter contre toute forme de discrimination, favoriser les échanges avec le pays d'origine, informer et échanger sur l'adoption d'enfants du pays d'origine.

Comme l'AFANAC (l'Association des Familles Adoptives d'Enfants Nés Au Chili), l'APAEC (l'Association de Parents

Adoptifs d'Enfants nés en Colombie), ARALIYA (l'Association de parents adoptifs d'enfants nés au Sri-Lanka) et l'association Les Pétales de la Rose Bulgare, HOA TRANG - FLEUR BLANCHE souhaite à travers cette démarche (ré)affirmer clairement ses idées et positions tant en matière d'adoption internationale que d'actions humanitaires.



Si vous souhaitez vous exprimer, par écrit ou autre, à propos de l'engagement de HT-FB envers cette charte, n'hésitez pas. Toutes vos remarques sont les bienvenues.

Le C.A.

Concert à Epinal

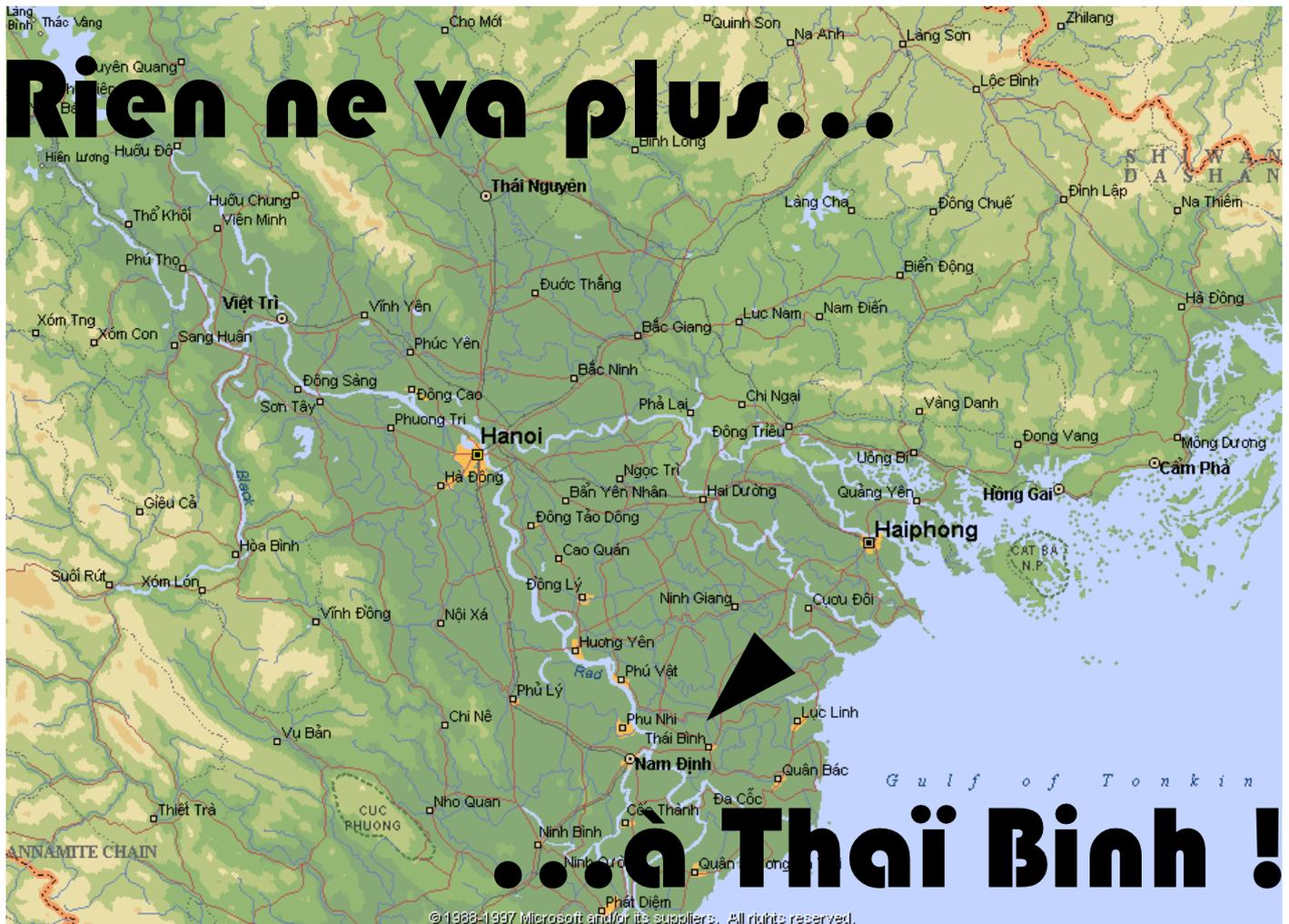
Le dimanche 30 mai 1999 à 15 h 30, un concert sera donné au profit de HOA TRANG - FLEUR BLANCHE dans le théâtre municipal d'Epinal. C'est dans ce superbe cadre baroque que l'Orchestre de Musique de Chambre d'Epinal composé d'instruments à cordes (violons, altos, contrebasses, violoncelles accompagnés parfois par des flûtes, clarinettes, hautbois, etc.) se produira durant 1 h. L'orchestre qui est dirigé par Serge NAJEAN, interprétera des œuvres connues qui flatteront, à n'en pas

douter, toutes les oreilles. Le prix d'entrée est libre : chacun versera ce que bon lui semble. Une loterie dont le produit servira à financer les actions humanitaires en cours, viendra ponctuer l'entracte. A l'issue de la manifestation musicale vers 17 h, tout l'auditoire sera convié à un drink de l'amitié.

Membres et amis de Fleur Blanche, mélomanes, amoureux des belles pierres ou tout simplement des Vosges, réservez dès à présent cette date dans votre agenda.

Le C.A.





Le bulletin n°13 consacrait cinq pages complètes à la mission STRICKER, belle réussite de l'association Hoa Trang - Fleur Blanche. Ce sont les hôpitaux de Việt Tri et Phu' Tho, provinces situées au nord-ouest de Hanoï, qui accueillirent le Professeur STRICKER et le Docteur LEFEVRE du 21 Juin au 13 Juillet dernier.

Mais le projet initial de la mission STRICKER concernait la province de Thái Bình à moins de cent kilomètres au sud-est de Hanoï. Malheureusement, des difficultés financières, quant à l'accueil et au séjour de l'équipe médicale française, surgirent de manière impromptue alors que les négociations arrivaient à terme. Toute action humanitaire dans cette province fut stoppée instantanément par Hoa Trang - Fleur Blanche. Devant les émoluments injustifiés mais aussi inconsidérés réclamés par les autorités de Thái Bình, nous pouvons effectivement nous demander si celles-ci souhaitaient toujours recevoir l'aide que nous leur apportions. Nous pouvons

également nous interroger pour savoir si ces mêmes autorités ne craignaient pas plutôt que la substitution **STRICKER - Billets verts** soit définitive... Mais rien ne va plus à Thái Bình...!!! Cette revendication vénale des autorités provinciales n'est-elle pas justement voulue pour éloigner tout étranger de Thái Bình ? N'est-ce pas là une façon déguisée de fermer la province à toute pénétration de personnes indésirables qui pourraient avoir un contact direct avec la population ?

Ces réflexions, bien sûr, n'engagent que ma propre responsabilité et je soutiens pleinement l'attitude de Hoa Trang - Fleur Blanche face à cette situation. Il faut bien avouer que depuis le printemps 1997, tout a commencé à flamber dans la province de Thái Bình. Dans une lettre ouverte à tous ceux qui s'intéressent au Việt Nam, le général **Trần Đô** déclarait en décembre dernier : "*L'ambiance enthousiaste qui régnait au début du Renouveau dans la société a cédé la place au désenchantement et à la démoralisation dans*

plusieurs catégories de la population. Une minorité de gens s'enrichissent vite et immoralement alors qu'une majorité, notamment à la campagne, se paupérise. Cela provoque un mécontentement de plus en plus répandu dans la société. La concentration du pouvoir aux mains des organismes du Parti est en train d'aboutir à la dégénérescence du Parti lui-même. Ceux qui tiennent le pouvoir forment une nouvelle classe de dominateurs qui ont des intérêts opposés à ceux du peuple. Beaucoup de membres du Parti occupant des postes importants sont devenus de nouveaux "bourgeois" qui spéculent sur le pouvoir et le transforment en leur bien. Ils provoquent des conflits sociaux de plus en plus graves qui peuvent conduire à l'explosion comme à Thái Bình. Les paysans de cette province ont constitué une base solide pour le Parti pendant les périodes de révolution, de résistance et de construction du pays. Or, ces mêmes paysans, pour se protéger, tournent aujourd'hui le dos au Parti lui-même..."

De tels propos troublent Hanoï et

donnent quelques inquiétudes aux cercles dirigeants, car ils émanent d'un homme du sérail, d'une figure du régime vietnamien. Le général **Trần Dô** est en effet un esprit libre tant au sein du Parti que des milieux contestataires. Officier de haut rang, ex-numéro deux du front Sud contre les Etats-Unis, ancien ministre de la Culture, ancien patron de la Commission des Lettres et des Arts du Parti, auteur d'essais politiques et littéraires, réformateur dans les années cinquante, militant d'une "glasnost" dès 1978, c'est un homme respectable et respecté dans ce pays dominé par la dictature du prolétariat et de la classe paysanne.

Or, voilà qu'à Thaï Binh, cette classe paysanne se révolte. Plusieurs milliers de "nha que" écrasés par les impôts et les taxes exceptionnellement élevées et soutenus par des soldats démobilisés - parfois membres du P.C.V. - mais aussi par des mères de martyrs de la révolution, s'en prennent contre les abus, la corruption et l'arrogance des cadres locaux du Parti Communiste - responsables des communes et districts - qui s'enrichissent sur le dos des plus pauvres. Les paysans de Thaï Binh s'insurgent contre le mépris de ces nouveaux "riches" qui détournent l'argent des travaux d'infrastructure et n'hésitent pas à exhiber leurs véhicules 4 x 4 ou leur téléphone portable... Ces jacqueries paysannes vont jusqu'à la prise en otage d'une vingtaine de membres des forces de sécurité, l'incendie de plusieurs bâtiments officiels de comités populaires. Quatre cadres sont tués. Comme une traînée de poudre, les émeutes se propagent dans plus de la moitié des districts de la province.

Durant l'été 1997, l'écho de cette agitation arrive aux portes de la capitale, au début par rumeurs, puis par murmures, par chuchotements avant d'être publié dans "Le Peuple". Ce quotidien, qui est un véritable outil de propagande pour le Parti Communiste Vietnamien, pense ainsi gérer la crise et mettre hors de cause le prestige du Parti. Les autorités locales de Thaï Binh y subissent une critique féroce. Hanoï tente ainsi d'éteindre l'embrasement. Face à ce monde paysan révolté, et ravalant sa colère, le pouvoir central a pris la mesure du danger. Le

bureau politique du P.C.V. démet de leurs fonctions une cinquantaine de cadres corrompus et en poursuit une trentaine en justice. Après cette purge drastique et pour faire croire à un retour au calme, en février de cette année, une délégation de journalistes et reporters internationaux est invitée à Thaï Binh par Hanoï afin de rencontrer les nouvelles autorités locales. Ce n'était là qu'une vaste opération de relations publiques afin de rassurer la presse internationale car sous bonne escorte, aucun journaliste n'a pu approcher ni recueillir, sous aucun prétexte, l'avis des paysans eux-mêmes.

Signe de l'embarras du pouvoir, la seule province de Thaï Binh n'a pas reçu moins de cinq visites de hauts dignitaires du régime pour les seuls mois de janvier et février derniers, jusqu'au Président de la République et ses Vice-Premiers Ministres.



La multiplication de tous ces "voyages à la campagne" a fourni à la presse gouvernementale de quoi remplir ses colonnes sur le "refus de la misère" et les efforts "d'industrialisation et de modernisation" de la province. Les revendications socio-économiques des paysans sont relayées dans la capitale même sur le plan politique. **Trần Dô** n'est pas seul. Il compte de solides soutiens dans l'armée, auprès des intellectuels, des militaires en retraite et des pionniers de la révolution. Le mathématicien **Phan Dinh Diêu** n'a pas hésité à soutenir publiquement **Trần Dô** et dénonçait l'an dernier le détournement de l'idéologie : "Dans cette société où la classe prolétarienne porte le titre de

"dirigeante", les ouvriers et les paysans restent en réalité les plus pauvres... On crie fort de lutter contre l'exploitation de l'homme par l'homme, alors que la majorité des exploités se trouve parmi les cadres du Parti".

La corruption existe de la base au sommet. Elle menace la solidarité ancestrale. **Trần Dô** et **Phan Dinh Diêu** réclament la démocratie. Croient-ils que tout ira mieux ? La corruption existe partout dans le monde, à un degré de gravité plus ou moins élevé, quel que soit le régime politique en place.

Cette analyse de la situation à Thaï Binh prouve que l'Argent, Grand Maître du Monde, possède un immense pouvoir, une puissante force attractive contre laquelle il est très difficile de toujours résister. Rares sont ceux qui ont le pouvoir et qui peuvent rester intègres toute leur vie. La tentation d'une manne providentielle et des avantages que peut conférer le pouvoir est grande.

Volontairement ou involontairement, le prolétaire s'embourgeoise. Volontairement ou involontairement, le prolétaire qui possède le pouvoir n'est plus prolétaire par définition puisque ce terme vient de *proles* signifiant lignée, le prolétaire est un citoyen de la dernière classe du peuple, exempt d'impôt et ne pouvant servir l'Etat que par la descendance qu'il engendre. Alors, quand je parle ci-dessus de dictature du prolétariat et de classe prolétarienne dirigeante, n'est-ce point là une titanique antinomie ? Libre à chacun d'y réfléchir.

Je viens de vous parler longuement de Thaï Binh à cause de l'aide que Hoa Trang - Fleur Blanche devait y apporter. Mais les émeutes paysannes ont ravagé aussi d'autres provinces telles que Đông Nai, Hà Tây, Da Nang, Bac Ninh, Thanh Hoa, Phat Diêm, Vinh Phuc... Mais je ne peux pas tout vous raconter, vous allez vous lasser.

Denis
DELAVAL



FÊTES FAMILIALES 98...



C'était encore l'été ! Pour s'en persuader le regard flânait sur les balconnières d'où pendaient en longues guirlandes carminées les géraniums en fleur et les grappes compactes de surfinias aux couleurs plus soutenues allant du rose intense au violet profond. Dans le vert uniforme des gazons, l'œil était attiré par les taches vives que formaient les impatiences et les œillets d'Inde aux tons exacerbés par la pluie battante qui, depuis plusieurs jours, écrasait le pays de Bousbach sous une atmosphère de grisaille et de froidure automnales.

Mais c'était l'été dans les cœurs ! Dans le cœur des 149 adultes et des 77 enfants qui, cette année, se sont réunis entre Forbach et Sarreguemines pour cette 4^e édition de la Fête Familiale Lorraine. Une réussite comme à l'accoutumée même si, pour une fois, le soleil brillait par son absence...

Le maintenant traditionnel lâcher de ballons donna le coup d'envoi de la journée. D'après les conversations

entendues au hasard des tables, et malgré le plaisir de chacun à se retrouver, il semblerait que l'organisation et la qualité du repas asiatique furent de moins bonne prestation que les années précédentes. Il faut savoir changer pour comparer. Il était difficile de faire mieux quand on fait bien trois ans de suite... L'essentiel de cette journée n'était évidemment pas de faire un repas pantagruélique mais de tirer des rencontres, des échanges et de la fraternité qui s'en dégage, toute la substantifique moelle.

Comme lors de la dernière assemblée générale du 21 février dernier, l'expérience généreuse de dépêcher deux charmantes ludothécaires avec leur foule invraisemblable de jeux et jouets a été de nouveau retenue. Est-il encore important de préciser que cette idée est non seulement astucieuse mais qu'elle est nécessaire... A elles deux, elles ont pu distraire la majorité des 77 petits à la plus grande satisfaction et tranquillité des grands. Les

parents apprécient leur savoir-faire. Qu'elles en soient remerciées.

Comme l'an passé, la fin du repas accueillit la célèbre tombola au profit de l'opération "*Rendre le sourire aux enfants*". Elle rapporta la somme de 5.630 francs. Moment intense dans la vie de Hoa Trang - Fleur Blanche, la fête familiale reste et restera le trait d'union, le lien entre tous ses membres. Bien avant la fin de la journée, rendez-vous était déjà pris pour l'année prochaine...

Pas un seul semblant d'éclaircie n'avait fait frissonner le ciel qui resta gris, bas et humide jusqu'au soir. Les fleurs éclatantes se dissipèrent, se fondaient, s'effaçaient dans la luminosité déclinante du crépuscule. Les maisons de Bousbach s'évanouissaient dans des nappes de brume dormantes... Il était temps de rentrer...

Denis
DELAVAL



... en Lorraine, le 13 septembre



Lâcher de

Quelques cartes sont revenues

AJAS Kim-Hoa : ballon tombé à Steinbach (D-67808), au N-E de Saarbruck, soit à quelques 35 km au N-N-E de Bousbach.

AJAS Nathan : ballon tombé à Wiesbaden (D-65199), à l'ouest de Francfort, soit à quelques 140 km au N-E de Bousbach.

LESCANNE Théo : ballon tombé à Hütchenhansen (D-66882) au N-E de



Saarbruck, soit à quelques 46 km au N-E de Bousbach.

SPERONI Ludovic et Margaux : ballons tombés à Wörrstadt (D-55286) au S-O de Francfort, soit à quelques 120 km au N-E de Bousbach.

THIELL Marie-Ly : ballon tombé à Homburg (D-66424), au N-E de Saarbruck, soit à quelques 35 km au N-E de Bousbach.

Le C.A.

... et en Roussillon, le 20[☆] septembre

Repas 70 adultes et 30 enfants, pas de bénéfice, lieu de convivialité.

INFO

Plus important que le repas le travail

effectué par Fleur Blanche en Roussillon.

1) Prospection dans la région.

2) Collecte du matériel.

3) stockage. (dépôt prêté par la mairie de PEYRESTORTES 150m2)

4) vérification de l'état du matériel, tri.

5) maintenance ou dépannage effectué par les techniciens du Centre Hospitalier de Perpignan.



Le cercle des <<collecteurs>> s'est agrandi :

APF : Fauteuils roulants et électriques, lèves malades déambulateurs prothèses etc...

Clinique des genets (NARBONNE) : 3 générateurs de dialyse HOSPAL et 1 FRESenius 2008C.

Docteur RAUX (Urologue) a récupéré à la GRANDE MOTTE auprès du Docteur DURIEU (OPH) du matériel opératoire complet allant du microscope chirurgical à la pince à disséquer...

Mr CHATANAY consommable pour dialyse

Les familles SERGENT RAYA MOULENAT CHEVROT : Médicaments vêtements.

AUCHAN : Collecte de médicaments

organisée par Mme RAYA (avec l'autorisation de la direction de l'hypermarché) auprès du personnel. Laboratoire PRADAL PAYRET DESTIZONS : Matériel labo + autoclave.

Toujours, en stock 3000 lignes de dialyse 600 reins artificiels.

A venir 120 générateurs de dialyse + accessoires pour 1999.

Mr DESTIZONS se rendant à HANOI désire rencontrer le Professeur KHOI au sujet des IMX ABBOTT (appareil de dépistage SIDA hépatites toxicologie) que sont-ils devenus ?

Outre les 14 palettes envoyées par le

conteneur (à noter transport de PERPIGNAN à NANCY gratuit) nous avons envoyé 1498 kilos de matériel en état de marche, repartis en 8 départs.

Notre objectif s'assurer que le matériel arrive à son destinataire ou qu'il soit en fonction (Mission des départs à venir)

A l'attention des adhérents du ROUSSILLON nous sommes à la recherche de place (stockage).

Philippe JURADO



Solidarités

Comment faire lorsqu'on est étudiant vietnamien en France, que l'on a peu de moyens et qu'il vous faut impérativement des lunettes ? Peu de solutions s'offrent à vous si ce n'est économiser durant de longs mois pour pallier le maigre remboursement de la Sécurité Sociale ou compter sur des amis bienfaiteurs...

C'est ce qui est arrivé au Dr MAI QUANG HUNG, jeune psychiatre originaire de Haïphong, en stage à l'hôpital de Toul (54) depuis 7 mois et ami de Fleur Blanche depuis cette date. Devant son incapacité financière à renouveler ses lunettes

usagées, les amitiés et les solidarités liées à HT-FB ont réussi là où seul il n'aurait rien pu faire.

Reçu gratuitement en consultation d'ophtalmologie par le Dr Noëlle RIGOSCHWARTZ de Nancy, il s'est vu offrir gracieusement ensuite une nouvelle monture + les verres correcteurs par Mme Claudine MIEGE, membre de HT-FB et opticienne VISUAL de profession à Bourgoin Jallieu (38). Restait enfin à effectuer le montage, ce qui fut fait, tout aussi gracieusement, par l'opticien KRIS de Toul (54).

Une belle et simple histoire de solidarités

pour laquelle il convient ici de remercier chaleureusement tous les bienfaiteurs. Quel plaisir pour HUNG ensuite de porter des lunettes adaptées à sa vue, de découvrir le détail des façades des immeubles à Toul et Paris, les feuilles d'automne sur un arbre, les gouttes d'eau d'un jet d'eau...

Après une année de stage d'études, HUNG est reparti au Vietnam mi-octobre où il y a retrouvé son épouse et son fils de 7 ans. Une grande joie pour lui... accompagnée aussi d'une petite déception : celle d'avoir quitté notre beau pays.

Raymond SPERONI



Cent familles

"Nous partîmes cinq cents et par un prompt renfort

Nous nous vîmes trois mille en arrivant au port."

C'est bien sûr à une moindre échelle que bientôt Fleur Blanche pourra reprendre cette phrase à son compte.

♦ 100 familles adhérentes après 4 ans d'existence, un chiffre que les fondateurs de l'association n'avaient peut-être pas imaginé, et qui continue de croître.

♦ 100 familles : une consonance qui rappelle le roman d'Hector Malot et une résonance particulière pour nous qui avons fait se rencontrer des familles et des enfants.

♦ 100 familles : une force qui nous permet d'apporter une aide significative à de nombreuses familles vivant dans un Sud lointain. Une force

qui ne réside pas seulement dans son financement mais aussi dans les têtes et les bras dont elle dispose.

Oui, où que vous soyez, vous pouvez apporter vos idées et votre aide. Associez-vous à notre démarche. Chacune de nos idées mérite notre attention. Alors... manifestez-vous !

Y a-t-il un psy dans la salle ?

Les années passent, nos enfants grandissent. Ils apprennent à marcher, à parler. Ils vont à l'école, ils sont curieux de tout, attentifs au monde qui les entoure.

Un mot en apportant un autre, ce sont de véritables discussions qui se sont engagées avec ma fille. Elle découvre, se raconte et livre ses interrogations.

Pourquoi sa peau mate, ses yeux noirs ?

Pourquoi certains l'appellent

chinoise ?

D'une parole à l'autre, on en vient à évoquer son origine, le pays où elle est née. Ce n'est pas chose aisée surtout quand les questions fusent au moment où on les attend le moins.

Trouver l'équilibre en apportant des éléments de réponse mais ne pas en dire trop de peur de la perturber. Pour l'instant une réponse qui la satisfait n'engendre pas de question complémentaire. Mais plus tard ?

Aujourd'hui elle sait :

- qu'elle est née au Viêt Nam,

- qu'avant, elle a eu d'autres parents...

A l'avenir qui nous dira si nous avons bien fait.

Cette interrogation suscitera, je l'espère, d'autres interventions au travers du bulletin. Nos expériences diverses nous permettent de réfléchir ensemble. Nous pourrions ainsi raconter à chacun de nos enfants son histoire d'avant...

Laurent BESNIER



CLIN D'

Vive la liberté ! Le journaliste vietnamien Doan Viet Hoat a reçu la "Plume d'Or de la Liberté 1998" lors de la cérémonie d'ouverture du 51^e congrès de l'Association Mondiale des Journalistes à Kobé au Japon. Belle récompense ô combien durement méritée puisque Doan Viet Hoat est interné dans un camp au nord du pays et condamné à 15 ans d'enfermement pour avoir fondé le Forum pour la Liberté en 1990 et publié 4 numéros d'un magazine. Il sortait déjà de 12 ans de camp après avoir été accusé en 1978 d'être un laquais de l'impérialisme américain. Une plume d'or qui lui coûte cher...

Vive la liberté (bis) ! Un vietnamien, vice-président d'une coopérative agricole, a séquestré pendant 12 ans au domicile conjugal sa femme atteinte d'une maladie mentale. Agée aujourd'hui de 37 ans, elle avait été enfermée en 1986 dans une pièce humide, sale et sans lumière. Il voulait, soi-disant, l'empêcher d'être victime d'un accident ou d'une agression sexuelle et vivait avec une autre femme. Quelle prévenance !

Chat-tisfaction pour Brigitte Bardot. Le Premier Ministre Phan Van Khai a ordonné la fermeture des restaurants servant du chat. Ces dernières années, ces

restaurants avaient proliféré plus vite que les chats eux-mêmes. L'extermination de cet animal domestique a entraîné la multiplication des rats à la campagne comme à la ville. Je me souviens d'ailleurs avoir rencontré dans la cour de Madame Loan à Hanoï plus de rats que de chats...

Karaoqué. Malgré les campagnes anti-karaoqué (voir rubrique *Clin d'Oeil du Bulletin n°12*), celui-ci reste une véritable passion au Viêt Nam. Les employés s'absentent de leur bureau pour aller pousser la chansonnette, certains écoliers sèchent les cours, des militaires et des cadres du parti communiste s'arrangent pour disparaître. On se demande si le personnel de l'Ambassade de France ne serait pas aussi atteint par cette fièvre. Une enquête est en cours.

Le général Trân Dô devrait être content. Cinq policiers vietnamiens ont été blessés à la fin d'un match de football, des supporters furieux n'ayant pas apprécié les décisions de l'arbitre. Deux footballeurs vietnamiens ont été arrêtés dans le cadre d'une enquête sur les matchs arrangés... Que vient encore faire le général Trân Dô ici ? Eh bien, si vous avez lu l'article sur Thaï Binh, vous verrez que tout ça a une odeur de

démocratie, non ?

Hausse du tourisme. En 1997, 1.715.000 touristes étrangers sont venus visiter le Viêt Nam soit une croissance de 7% par rapport à l'année précédente. Parmi eux, on recense 405.000 chinois, 156.000 taïwanais, 124.862 japonais (appréciez ma précision !) et 81.513 français (contre 73.600 en 1996). Ne parlons pas des américains qui ont fait un retour en force : 147.000 en 1997 contre 43.171 l'année précédente.

L'archipel des Spratleys ? ça vous dit quelque chose ? Ne vous en faites pas si vous ne le situez plus très bien, moi non plus. Quoiqu'il en soit, Hanoï accuse Pékin de violer une nouvelle fois son territoire. Des navires de guerre de la marine chinoise auraient été aperçus dans les eaux territoriales vietnamiennes aux abords de l'archipel des Spratleys revendiqué par les deux pays.

Et l'archipel des Paracels ? ça ne vous en dit pas plus ? Le Viêt Nam, la Chine, la Malaisie, les Philippines, Brunei et Taiwan revendiquent cette fois ces îlots stratégiques. Pourquoi tant de monde ? L'archipel serait une réserve énergétique de grande importance. On comprend mieux l'enjeu...

Denis DELAVAL



Associations de parents ayant adopté des enfants à l'étranger

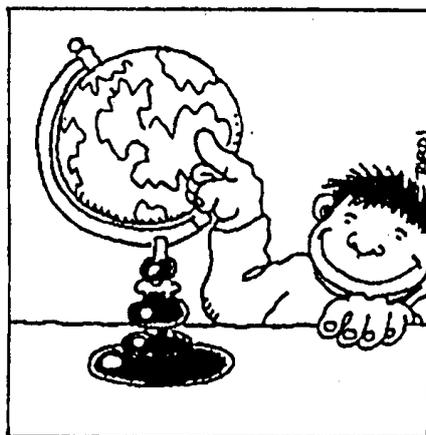
CHARTRE DES ASSOCIATIONS DE PARENTS PAR PAYS D'ORIGINE

(A.P.P.O.)

PRÉAMBULE

Les associations signataires de la présente charte:

- Reconnassent que, pour l'épanouissement de sa personnalité, l'enfant doit grandir dans un milieu familial, dans un climat de bonheur, d'amour et de confiance.
- Soulignent que si l'enfant ne peut pas grandir dans sa famille d'origine, l'adoption est le moyen de lui fournir un milieu familial où il pourra harmonieusement se développer.
- Déclarent que l'adoption internationale offre la possibilité de donner pour toujours une famille à un enfant pour lequel aucune solution familiale adéquate n'a pu être trouvée dans son Etat d'origine.
- Rappelent leur attachement indéfectible au respect des législations en vigueur tant dans le pays d'origine que dans le pays d'accueil des enfants.



Elles affirment que l'expérience et le vécu des parents ayant adopté des enfants à l'étranger sont irremplaçables dans toutes les instances traitant de l'adoption et à toutes les étapes de la démarche d'adoption.

C'est pourquoi ces parents se sont regroupés en associations spécifiques qui se réclament du terme générique d'Associations de Parents par Pays d'Origine (en abrégé A.P.P.O.).

Cette appellation implique une adhésion pleine et entière à la présente charte.

TITRE I – PRINCIPES GENERAUX

Article 1 - Des associations signataires

Chacune d'entre elles est une association qui s'inscrit dans le cadre de la loi du 1er juillet 1901. Elle est strictement neutre dans les domaines philosophique, religieux et politique. Chacun de ses membres est libre de ses opinions. En dehors des obligations légales et des limites bien définies d'éventuels accords de coopération pratique, l'association est indépendante des pouvoirs publics, des œuvres agréées d'adoption (O.A.A.) et de tout organisme, quel qu'il soit. Elle s'interdit toute activité d'intermédiaire d'adoption.

Elle n'exerce son action que par rapport à un seul pays d'origine des enfants adoptés (désigné dans la suite du texte par le terme "pays") dont elle a vocation à regrouper tous les parents ou futurs parents d'enfants du pays, sans aucune distinction. Les statuts ou le règlement intérieur de l'association mentionnent qu'elle est signataire de la présente charte et qu'elle s'engage à en respecter tous les articles.

Article 2 - Les administrateurs

La fonction d'administrateur n'est pas rétribuée. L'administrateur ne doit pas être frappé d'une peine privative de ses droits civiques. Les trois-quarts au moins des administrateurs doivent avoir adopté un enfant dans le pays. Aucun administrateur ne peut exercer de fonction active quelle qu'elle soit dans un organisme agréé d'adoption ou dans une structure de service public œuvrant exclusivement dans le domaine de l'adoption, ni agir en tant qu'intermédiaire d'adoption.

Les permanents rétribués par l'association ne peuvent exercer la fonction d'administrateur en son sein ou au sein d'une autre A.P.P.O.

TITRE II - OBJECTIFS

Les associations signataires s'engagent à

Article 3 - Défendre l'adoption internationale

- Réagir par tout moyen chaque fois que l'image de l'adoption internationale se trouve discréditée, dans le pays ou en France, ou fait l'objet d'informations préjudiciables aux enfants et/ou à leur famille.

- Défendre les intérêts des adoptés et des adoptants.

Article 4 - Défendre les principes ayant présidé à la ratification de la convention

sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale (Convention de La Haye) par la France le 9 mars 1998 et notamment veiller au respect de la pluralité des modes d'adoption : démarche individuelle auprès du service public ou recours à un organisme agréé d'adoption.

Article 5 - Dialoguer avec les autorités françaises

- Développer un partenariat avec les Autorités compétentes françaises en matière d'adoption.

- Contribuer à l'élaboration d'informations fiables et actualisées sur l'adoption dans le pays au service de tous les usagers.

Article 6 - Dialoguer avec les autorités du pays

- Développer un partenariat avec les autorités compétentes dans le pays et leurs représentants en France, et les tenir informés de ses actions.

- Diffuser en direction du pays une information régulière sur la situation de l'adoption internationale, en particulier celle des enfants du pays accueillis en France.

- Coopérer avec les autres A.P.P.O. du pays, si elles existent et sont signataires de la

présente charte, afin d'assurer la cohérence de la représentation des A.P.P.O. françaises vis-à-vis du pays.

- Si plusieurs A.P.P.O. concernent un même pays, elles s'engagent à rechercher une harmonisation des informations qu'elles diffusent et de leurs pratiques, si possible par la mise en place d'une structure commune de concertation et d'échange.

Article 7 - Lutter contre toute forme de discrimination

- Lutter contre toute forme de discrimination, en particulier ethnique, à l'égard des enfants du pays adoptés en France.

- Apporter aide et soutien aux A.P.P.O. des autres pays agissant en ce sens.

Article 8 - Favoriser les échanges avec le pays

- Tisser des liens avec les associations de parents adoptifs et d'adoptés du pays si elles existent et les aider si elles en expriment le besoin.

- Manifester, y compris par des aides matérielles, sa solidarité à l'égard des enfants du pays.

Article 9 - Informer et échanger sur l'adoption d'enfants du pays

- Informer les postulants à l'adoption d'un enfant du pays privé de famille et rappeler l'obligation du respect des législations en vigueur.

- Rendre accessible aux parents l'expérience des autres parents ayant adopté dans le pays.

- Favoriser les échanges entre les parents qui ont adopté.

- Favoriser les échanges entre les enfants adoptés du pays et avec les associations d'adoptés du pays si elles existent.

ANNEXE

Afin d'assurer la promotion de cette charte auprès de tous les partenaires concernés et de garantir le bon usage de la désignation A.P.P.O., il est décidé des mesures suivantes à titre transitoire et jusqu'à la date limite du 31 décembre 1999.

Un comité de pilotage temporaire de la charte est créé.

Il regroupe de droit deux représentants, ou leurs suppléants, désignés par chaque association du collectif créé à l'occasion de la ratification de la Convention sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption Internationale (Convention de LA HAYE), sous réserve que

- cette association soit signataire de la présente charte,

- les trois-quarts au moins des représentants du comité de pilotage aient adopté un enfant à l'étranger,

- le représentant désigné ne représente qu'une seule association,

- le nombre de représentants d'un pays n'excède pas le nombre de deux.

Une personnalité extérieure est choisie annuellement par le comité de pilotage parmi les personnes reconnues pour leurs qualités morales et leur implication dans les domaines ayant trait à l'enfance, pour être membre du comité. Ce mandat est renouvelable.

Le comité de pilotage se réunit périodiquement. Il nomme chaque année un président.

En son sein, les décisions sont prises à la majorité simple, sauf exception mentionnée dans la présente annexe. La voix du président compte double en cas d'égalité des suffrages exprimés.

Chaque membre ne peut être porteur que d'un seul pouvoir.

Le comité de pilotage a en charge de recevoir et d'instruire toute demande d'adhésion d'association à la charte. Celle-ci consiste en une copie de la résolution du conseil d'administration ou de l'assemblée générale par laquelle l'association signifiée qu'elle désire adhérer à la charte et s'engage à l'inscrire dans ses statuts ou son règlement intérieur, y sont jointes une copie des statuts et du règlement intérieur et la liste des administrateurs.

Il tient registre des adhésions des associations.

Il a en charge la diffusion et l'information des partenaires concernant la charte et la liste des associations signataires.

Il sera chargé d'étudier et de proposer aux associations signataires les modifications nécessaires pour faire évoluer la charte et notamment les mesures à mettre en place à l'issue de la phase transitoire décrite dans cette annexe.

Il a en charge de veiller au respect de la charte par les associations signataires et pourra prononcer, en cas de manquement grave, le retrait du titre d'A.P.P.O. à l'association concernée. Cette décision sera prise à la majorité des trois-quarts des membres du comité de pilotage et signifiée officiellement à l'association concernée.

Durant la période transitoire, les frais de fonctionnement du comité de pilotage sont répartis et pris en charge par les A.P.P.O. adhérentes.

La première réunion dite réunion fondatrice du comité de pilotage regroupe deux représentants par association désignés par les associations AFAENAC, APAEC, ARALIYA et les Pétales de la Rose Bulgare, que le comité de pilotage ainsi constitué a exceptionnellement pouvoir à prononcer.